

## Faites un « don d'assurabilité »

Ce que la garantie d'assurabilité peut faire pour votre famille



Jean Dupont a 45 ans. Il voyage beaucoup pour son travail et il a eu des problèmes la première fois où il a voulu souscrire une assurance vie. Il tient à s'assurer que sa fille Hélène, âgée de 5 ans, ne devra jamais faire face aux mêmes difficultés. Il décide donc de souscrire une police d'assurance de 50 000 \$ sur la tête d'Hélène. Il croit que cela servira de base à la planification financière de sa fille. Le courtier de Jean lui suggère d'ajouter une garantie d'assurabilité à la police, moyennant seulement 6,93 \$ par mois. Jean suit le conseil de son courtier et greffe à la police une garantie d'assurabilité de 100 000 \$.

À compter de son 25<sup>e</sup> anniversaire de naissance et tous les trois ans par la suite jusqu'à ce qu'elle atteigne l'âge de 46 ans, Hélène pourra souscrire 100 000 \$ de capital assuré additionnel, quels que soient son état de santé et son style de vie. Elle pourra aussi ajouter 100 000 \$ à son capital assuré lorsqu'elle se mariera et chaque fois qu'elle aura ou adoptera un enfant.

Par exemple :

- À compter de l'âge de 18 ans, Hélène peut devenir titulaire de la police.
- À 23 ans, elle se marie.
- À 29 ans, elle donne naissance à son premier enfant.
- À 32 ans, elle a son deuxième enfant.

Voici comment Hélène peut utiliser la garantie d'assurabilité pour souscrire toute combinaison d'assurance vie offerte par la Standard Life :

Événement	Couverture additionnelle souscrite
Option mariage (23 ans)	100 000 \$
Option âge (25 ans)	100 000 \$
Option âge (28 ans)	100 000 \$
Option enfants (29 ans)	100 000 \$
Option âge (31 ans)	100 000 \$
Option enfants (32 ans)	100 000 \$
Option âge (34 ans)	100 000 \$
Option âge (37 ans)	100 000 \$
Option âge (40 ans)	100 000 \$
Option âge (43 ans)	100 000 \$
Option âge (46 ans)	100 000 \$
<b>Total</b>	<b>1 100 000 \$</b>

Grâce à la clairvoyance de son père, Hélène peut souscrire une assurance pour couvrir les siens sans avoir à se préoccuper de son admissibilité. Jean sera heureux de savoir qu'il a aidé non seulement sa fille, mais ses petits-enfants aussi.

Si Hélène ne s'était jamais mariée et n'avait pas eu d'enfant, elle aurait quand même pu souscrire 800 000 \$ de capital assuré additionnel en se prévalant des « options âge ».

Vous pouvez prendre dès maintenant divers moyens pour que vos enfants aient une protection d'assurance appropriée et durable. Communiquez avec moi pour en savoir plus sur la garantie d'assurabilité et les autres options qui sont offertes afin de vous assurer que vos enfants bénéficieront d'une couverture adéquate tout au long de leur vie.

Nom :

Téléphone :

Courriel :